

Séance Ordinaire du 12 avril 2022

Date de la

Convocation :

8 avril 2022

Date d’Affichage :

13 avril 2022

Objet : Délibération n° 2022-035

Budget primitif 2022 : Budget Principal

**L’an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représentée : Mme GRANET Céline par M. MASSON Jean-Pierre.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

Sur proposition de M. Le Maire,

VU l’avis favorable de la commission « Finances, Administration Générale »,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité,

- **VOTE** le budget primitif de la commune pour l’année 2022 qui s’équilibre comme suit :

- **Fonctionnement** : 1 376 802.70 €.

- **Investissement** : 1 623 752.34 €.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE